

Voeu d'urgence de Jean PICART sur le maintien des effectifs et des brigades de gendarmerie

Je partage naturellement le vœu d'Alain VERNEAU sur la menace de suppression de dix postes de gendarmes à la Communauté de brigades de COMMERCY.

Cette menace s'inscrit pleinement dans le démantèlement en cours de nos services publics.

Je vous rappelle le vœu que j'ai déposé le 15 décembre 2007 sur la suppression de postes ou de services publics en Meuse. Comme notre collègue, Yves PELTIER, j'évoquais l'avenir de nos gendarmeries : je vous rappelle les réponses que nous avons eues. Elles étaient « rassurantes » ...

Or, deux ans plus tard, je suis en possession d'orientations nationales à « l'étude » relatives à la sécurité. Premier constat, je cite « une dégradation de la performance sécuritaire est enregistrée depuis les mois de mars et avril 2009, tant dans la zone police que dans la zone gendarmerie qu'il s'agisse des crimes et délits ou des atteintes volontaires à l'intégrité physique » .

Deuxièmement : la suppression de 4 000 postes de policiers est programmée sur la période 2009/2011. Sur la même période, il est prévu de supprimer 3 000 postes de gendarmes.

Troisièmement : en 2009, la seule présence Française en Afghanistan a un coût de 16,1 millions d'euros, rien que pour les forces de gendarmerie.

Pour quel objectif attendu ? il y a fort à parier que le résultat sera le même que pour les Soviétiques dans ce pays durant dix ans. La Révision Générale des Politiques Publiques (R G P P) devrait regarder de près cet énorme coût qui me paraît inutile, avec de surcroît un risque non négligeable pour les gendarmes engagés, entraînant en corollaire une incidence financière conséquente pour l'Etat. Quatrièmement : la gendarmerie se verrait supprimer sa mission de renseignement. Va-t-on rayer de la carte des brigades de gendarmerie départementale et des escadrons de gendarmerie mobile ?

C'est pourquoi, j'é mets le vœu d'urgence d'une intervention énergique unanime de l'assemblée départementale afin d'éviter le pire pour la sécurité de nos concitoyens.

Voeu d'urgence de Jean PICART sur la nécessité de développer les parcs photovoltaïques

Grenelle de l'environnement et nécessité de s'engager dans le développement durable et la réduction des gaz à effet de serre : je reste sur ma faim

Jugez vous-mêmes : en contact avec un investisseur de parcs photovoltaïques, je me suis naturellement adressé au 3ème R.H.C., notre base d'hélicoptères dont la superficie est de près de 450 hectares. Réponse du chef de corps, je cite : « il s'avère que le potentiel foncier ayant les caractéristiques demandées existe sur la base d'Etain Rouvres » ; « D'autre part, l'étude préalable effectuée sur d'autres bases de l'Armée de l'air envisageant un tel projet, nous permet de dire que la sécurité des vols n'est pas engagée, c'est pourquoi, je transmets avec un avis favorable votre dossier à mon Etat Major afin qu'il étudie la faisabilité d'accueillir une centrale solaire et se prononce ainsi de façon officielle ».

Réponse du chef de corps d'Armée gouverneur militaire de Metz et commandant la région terre Nord-Est : « J'ai l'honneur de vous faire connaître que le ministère de la défense a élaboré un plan d'action de façon à s'adapter aux enjeux environnementaux. Parmi les orientations, l'armée de terre a privilégié les projets d'installation de panneaux sur toitures au détriment des fermes photovoltaïques ».

« En conséquence, le projet qui vous intéresse n'est pas compatible avec les orientations de l'Armée de terre et donc la base de Rouvres ne pourra accueillir ce » futur parc solaire ».

Je vous précise d'autre part que la société M 3 P Solar et Q-Cells s'adresse aujourd'hui à Monsieur le Préfet de Région pour lui présenter un projet global de cinq parcs solaires en Lorraine dont celui d'Étain-Rouvres. Le budget de ce projet global est d'environ 580 millions d'euros sur trois ou quatre ans de construction. La phase chantier prévoit environ 300 emplois et de 20 à 30 emplois permanents durant la période ultérieure de 20 ans de production.

« Lorraine Solaire » confirme la possibilité d'installer en Lorraine une usine de panneaux solaires porteuse de 50 à 60 emplois. Il ne faut pas laisser passer cette chance pour la Lorraine et la Meuse.

Dernier élément : des exploitants familiaux étaient favorables à l'installation de parcs photovoltaïques sur leurs terres. Ces agriculteurs y voyaient un intérêt au moment où l'agriculture est particulièrement malmenée. Le revenu assuré était de 2000 euros à l'hectare. Malheureusement, ce projet est au point mort bien que la vocation des terres pastorales et agricoles soit maintenue. Je croyais peut-être naïvement que nous pourrions avoir des résultats concrets dans ce domaine.

C'est pourquoi, je souhaite une intervention de l'assemblée départementale auprès du Ministre de l'environnement afin de rendre possible l'installation de parcs photovoltaïques sur les terrains militaires ou ceux des exploitants agricoles.

PROBLEMES DES PRODUCTEURS LAITIERS – SEANCE DU 15.10.2009

Voeu d'urgence de Jean PICART et du groupe de gauche sur les problèmes rencontrés par les producteurs laitiers

Les producteurs laitiers ont manifesté nombreux contre l'effondrement du prix du lait et dressé un acte d'accusation contre la dérégulation tant à l'échelle européenne avec la suppression progressive des quotas, qu'en France avec la loi dite de modernisation de l'économie qui affaiblit les producteurs face aux industriels et à la grande distribution. C'est la pire des régressions sociales pour les paysans. On ne peut admettre que le prix du lait soit payé au dessous du prix de revient.

Il nous faut absolument garantir un revenu stable et décent aux producteurs de lait en France et dans les états membres. L'ultra libérale Mariann Fischer BOEL, Commissaire Européenne, a annoncé la disparition des quotas en 2015. Elle refuse toute régulation de l'offre laitière. Le honteux accord du 4 juin n'a rien réglé, on le voit bien aujourd'hui !

Le 5 octobre, la commission et le conseil européen avaient l'occasion de montrer un autre visage de l'Europe. Ils ne l'ont pas fait. C'est contraire à l'intérêt général et s'apparente à de la non assistance à agriculteurs en danger. C'est pourquoi, le groupe des élus de gauche émet un vœu d'urgence au nom de l'intérêt général d'une grande filière de production nationale et européenne, de l'emploi et développement des territoires ruraux. Nous préconisons :

- Le rétablissement dans les meilleurs délais de la conférence bi-annuelle entre producteurs et transformateurs sur le prix du lait
- Le gel des remboursements sans intérêts supplémentaires
- L'organisation d'une table ronde spéciale réunissant syndicats, industries laitières, banques, mutuelles et assurances

Nous nous prononçons contre les mesures envisagées par la Commission de BRUXELLES visant à « abattre des vaches laitières et fermer des exploitations ».

Nous proposons en outre, de mettre d'urgence en place un fonds spécial européen à l'appui des mesures nationales et d'examiner la faisabilité des versements par anticipation des aides dites PAC dès le premier trimestre 2010 sur la base des déclarations 2009.

Il est indispensable de revenir à un prix minimum intra européen, de bloquer les importations extra communautaires abusives, jusqu'à un meilleur équilibre du marché du lait et de maintenir les quotas laitiers. Il en va de l'avenir de nos exploitants.

La colère gronde dans les campagnes. Ce vœu d'urgence propose de réveiller les ministres de l'agriculture tant français qu'europeens.

DYSFONCTIONNEMENTS AU COLLEGE D'ETAIN – SEANCE DU 14.05.2009

Question orale de Jean PICART sur les dysfonctionnements constatés au collège d'Etain

Le nouveau collège d'Etain est en service depuis un peu plus d'un an. De nouveaux dysfonctionnements ont été régulièrement soumis à nos services, des malfaçons qui concernent tous les corps de métiers : électricité, chauffage, sanitaires, huisseries intérieures et extérieures, revêtement de sols, etc...

A la deuxième séance du Conseil d'Administration, j'ai pu constater le mécontentement amplifié de la Communauté éducative. C'est pourquoi, Président, je vous demande quelles dispositions vous entendez prendre pour remédier à ces malfaçons dans les meilleurs délais.

EMPRUNTS "IN FINE" AU CONSEIL GENERAL – SEANCE DU 14.05.2009

Question orale de Jean PICART sur les emprunts "in fine" au Conseil Général

Je reviens sur l'emprunt in fine de 22,8 millions d'euros contracté en 1997 sur une période de 12 ans et pour lequel vous éprouvez, Président, des difficultés à rembourser le capital en avril 2009.

Mes questions, très claires, exigent des réponses tout aussi claires.

Est-il exact que les précédents Présidents ont provisionné des crédits dans le but de pouvoir assurer le remboursement du capital dans les meilleures conditions en ce mois d'avril 2009 ?

Est-il exact, et à quelle date, les provisions ont, ou auraient été récupérées à d'autres fins ? Est-il possible de communiquer à tous nos collègues, année par année, depuis 1998, le montant des provisions et des reprises sur provisions ?

Cette information serait utile pour les collègues qui n'étaient pas élus depuis 1998.

PAUVRETÉ PRECARITÉ AU CONSEIL GENERAL – SEANCE DU 02.04.2009

Question orale de Jean PICART sur la Pauvreté Précarité

Il est maintenant admis par tous que les organisations caritatives, notamment les Restos du Cœur, la Croix-Rouge et le Secours Populaire, enregistrent une augmentation très importante des bénéficiaires du fait de la crise économique et sociale.

On y voit maintenant, et c'est nouveau, des personnes qui exerçaient des emplois à plein temps et qui se trouvent plongées dans le chômage partiel.

La subvention qui était versée à ces organisations a été supprimée.

C'est pourquoi, je vous propose, Président, de leur octroyer, à nouveau, une subvention. Pour mémoire, elle était de 10 000 euros ces dernières années.

REPLACEMENT DANS LES ECOLES – SEANCE DU 02.04.2009

Voeu d'urgence de Jean PICART sur les remplacements dans les écoles

Les Ecoles du canton d'ETAIN, comme l'ensemble des Ecoles du Nord Meusien, sont confrontées à un manque criant de professeurs remplaçants.

Un seul exemple, à l'école élémentaire d'Etain on enregistre 38 jours non remplacés depuis la rentrée de septembre 2009. Dans ces conditions, vous comprendrez la colère légitime des enseignants et des parents d'élèves.

J'ai naturellement interrogé Madame l'Inspectrice d'Académie sur cette situation qui me répond « qu'il n'y avait plus d'enseignants disponibles pour certains remplacements ».

Quand l'Etat supprime chaque année des postes par milliers, on comprend les difficultés de nos écoles.

C'est pourquoi, j'émet le vœu d'urgence, qu'un vœu unanime du Conseil Général exige des moyens afin d'assurer l'éducation de nos enfants dans les meilleures conditions.

SUPPRESSION DE LA TAXE PROFESSIONNELLE – SEANCE DU 12.02.2009

Vœu d'urgence de Jean PICART sur la suppression annoncée de la taxe professionnelle

Le Président de la République vient d'annoncer la suppression de la taxe professionnelle dès 2010. Elle représente 29 milliards d'euros en 2008 (24 milliards pour les collectivités et 5 milliards pour les Chambres professionnelles) et non 8 comme annoncé par le Président.

Elle serait compensée par une taxe « carbone » qui viendrait notamment pénaliser encore un salarié obligé de se déplacer chaque jour pour se rendre à son travail.

Toutes les associations d'élus, de l'AMF à l'ADF jusqu'à l'ARF, se sont exprimées dans un communiqué commun que je partage totalement.

Quand on nous annonce des compensations, on sait ce qu'il en advient : dans le budget 2009, rien que pour le RMI et le APA, le différentiel à la charge du département est de 18 millions d'euros.

Il faut savoir que la TP ne représente que 3,5% de la valeur ajoutée des entreprises et seulement 1,5% pour les banques et les assurances. Les dégrèvements accordés par l'Etat sur cette taxe depuis plusieurs années sont évalués à plus de 10 milliards d'euros. Ils sont compensés, mais ces compensations diminuent de 15% cette année...

Nous pouvons constater que ces dégrèvements ne règlent en rien les problèmes de l'emploi ; ils n'ont empêché aucune délocalisation facilitée par la libre circulation des capitaux.

En accord avec les associations nationales des Elus locaux, nous demandons que le gouvernement ouvre immédiatement des négociations en faveur d'une réforme d'ensemble de la fiscalité locale, plus juste et plus efficace, taxant les placements financiers. Nous pensons notamment aux banques et aux assurances.

PROJET DE SECTORISATION DES COLLEGES – SEANCE DU 12.02.2009

Question orale de Jean PICART sur le projet de sectorisation des collèges

Dans le cadre de la création de comités de pilotage décidée le 18.12.2008, je souhaite vivement que soient associés les partenaires des collèges suivants autour du Conseil Général et des Principaux de collège bien évidemment : des représentants d'associations de parents d'élèves et des personnels des collèges membres des conseils d'administration.

Cette proposition a pour but une concertation et une transparence maximales avec les acteurs concernés par la vie et l'avenir de nos collèges, pour des décisions les meilleures possibles.